

POSTDOCTORAT IA, PATRIMOINE, RECHERCHE ET  
CREATION

**AFFECTATION**

Structure de rattachement : Université Paris 8 - Recherche

Adresse : 2 rue de la liberté, 93200 Saint-Denis

Poste : Postdoctorant HERMES - Programme IA et création

Catégorie : A

Quotité : 100%

A pourvoir à partir du : 01/10/2026

Durée du contrat : 24 mois

Ouvert aux contractuels

**DESCRIPTION DU POSTE**

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR**

L'université Paris 8 est un pôle d'enseignement et de recherche central en Île-de-France dans le domaine des humanités.

*Quelques chiffres :*

- 23 935 étudiants,
  - Une offre de formation répartie en 5 domaines disciplinaires : Arts, Droit Economie Gestion, Lettres et Langues, Sciences et techniques, favorisant des articulations entre disciplines et des transversalités
  - 11 UFR, 5 instituts dont 2 IUT, un IED, l'Institut des Etudes Européennes et l'Institut Français de Géopolitique
  - 36 licences (dont 11 professionnelles), 40 Masters, 8 DUT, de nombreux diplômes d'université, 80 doctorats.
  - 4 écoles doctorales, 33 unités de recherche dont 9 UMR, environ 170 thèses de doctorat soutenues tous les ans
  - 870 personnels enseignants et 711 personnels de bibliothèques, administratifs et techniques.
- L'université de Paris 8 est membre de la COMUE Paris lumière avec l'université de Nanterre et fait partie du Campus Condorcet.

**CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :**

Dans le cadre du déploiement du programme de recherche IA et création élaboré au sein du projet HERMES, lauréat de l'appel à projets AMI-SHS, l'Université Paris 8 lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un chercheur ou chercheuse postdoctorale souhaitant contribuer aux activités développées dans le programme.

Le/la candidat.e sélectionné.e sera recruté.e en contrat à durée déterminée pour une période de vingt-quatre mois non renouvelable. Le contrat prendra effet à compter du 01/10/2026.

Le programme de recherche sera hébergé à l'Université Paris 8 et impliquera des chercheurs et chercheuses de l'ensemble du consortium du projet HERMES. La recherche sera menée de manière collaborative. 50% du temps de travail du/de la postdoctorant.e sera consacré à des activités de recherche collective au sein du programme.

## ACTIVITES DU POSTE

50% du temps de travail :

- Le projet de recherche devra interroger les enjeux de l'IA dans les champs du m/patrimoine, et/ou de la recherche et/ou de la création et entrer en résonance avec le programme scientifique décrit en annexe.

50% du temps de travail :

- Coordination du séminaire mensuel du programme 6 (coordination entre les partenaires, organisation des séances, communication)
- Appui logistique et scientifique pour l'organisation du colloque final
- Appui logistique et scientifique pour l'organisation de l'exposition
- Coordination de l'ouvrage collectif issu du séminaire/colloque (collecte des textes, conception et réalisation de l'ouvrage, en lien avec les directeurs de l'ouvrage)
- Appui dans la rédaction des rapports ou comptes-rendus pour l'ANR
- Communication générale autour du programme 6

## COMPETENCES

### CONNAISSANCES REQUISES POUR LE POSTE

- Titulaire d'un doctorat en arts et/ou sciences humaines et sociales et/ou sciences de l'information et de la communication, obtenue depuis moins de trois ans au 01/10/2026
- Intérêt pour la recherche/création

- Connaissances des problématiques m/patrimoniales
- Compétences académiques sur le sujet des enjeux de l'IA dans les champs du m/patrimoine, et/ou de la recherche et/ou de la création
- Coordination et organisation d'événements scientifiques
- Des compétences en commissariat d'exposition seront valorisées
- Maîtrise du français (C1/C2) et de l'anglais (B2/C1)

**Les candidat.es ayant obtenu leur doctorat à l'université Paris 8 ne sont pas éligibles pour ce postdoctorat.**

#### DIVERS :

35h30 hebdomadaires, participation aux frais de transport, aux frais de restauration (crous).

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

#### CONTACT :

Pour faire acte de candidature, envoyez le dossier suivant à : [hermes.up8@univ-paris8.fr](mailto:hermes.up8@univ-paris8.fr)

- **Page de titre** : nom, prénom ; titre (explicite) du projet ; établissement d'origine (soutenance de la thèse)
- Un **résumé du projet de recherche** (1 000 signes maximum)
- Le **projet de recherche** rédigé en français ou en anglais (12 000 signes maximum [2000 mots], espaces et notes compris). Le/la candidat.e expliquera comment ce projet s'inscrit dans la thématique du programme et comment il ou elle pourra contribuer aux actions du programme (notamment en termes de transfert). 50% du temps de travail du/de la postdoctorant.e sera consacré à des activités de recherche collective au sein du programme.
- Un **curriculum vitae** et une **liste des publications**
- Le **diplôme de doctorat**
- Un **résumé de la thèse** (entre 6 000 et 10 000 signes espaces compris)
- Le **rapport de soutenance** éventuel, certifié conforme
- Une **publication significative** (PDF)
- **Deux références** de chercheur.es ou de personnalités en lien avec les questions patrimoniales
- Une **lettre de recommandation**, rédigée en français ou en anglais (optionnel)

**Date limite de candidature : 31 mai 2026**

**HERMES**

HERitage in the Making : Emerging Strategies

**PROGRAMME 6**

**ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR  
LE PATRIMOINE, LA RECHERCHE ET LA CRÉATION**

**1. Enjeux**

L'enjeu du projet consiste à interroger les transformations de nos relations aux patrimoines culturels et de nos pratiques créatives (scientifiques et artistiques) dans le contexte du développement fulgurant des « intelligences artificielles génératives », qu'il nous faudra réinscrire dans l'histoire récente de la révolution numérique ainsi que dans l'histoire plus longue des systèmes d'écriture. Le déploiement massif de ces nouveaux dispositifs suscite de nombreuses craintes concernant la transmission des savoirs (notamment dans les champs des arts, des langues, des sciences humaines et sociales) ainsi que la disparition des emplois dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche et surtout des industries culturelles et créatives. En effet, les systèmes de génération automatique de contenus affectent en profondeur l'évolution du patrimoine culturel ainsi que les pratiques de transmission et de création.

Concernant **l'évolution du patrimoine culturel** tout d'abord, il faut rappeler que la manière dont sont alimentées les IA génératives repose sur l'exploitation de données massives issues de patrimoines communs qui alimentent les *datasets* à partir desquels s'élabore la production de nouvelles œuvres inédites, possiblement détachées de toute expérience humaine proprement dite. Ce mode de production constitue-t-il un patrimoine émergent, non encore identifié, ou tout au moins un patrimoine en devenir ? Quel statut attribuer à de telles « œuvres » automatiques ? Convient-il d'archiver l'algorithme, le contenu produit ou bien les deux ? Et comment sélectionner parmi la masse de textes et d'images industriellement générés ? Le traitement statistique appliqué à des quantités massives de données qui seront bientôt elles-mêmes, pour une large part, automatiquement générées ne risque-t-il pas de conduire à une homogénéisation et une standardisation des contenus symboliques existants ?

Concernant **les pratiques de transmission et de création** ensuite, ces dispositifs de génération automatique ne conduisent-ils pas à une prolétarianisation de la recherche et de la création, réduisant les pratiques artistiques à des commandes linguistiques et le producteur d'œuvre à un donneur d'ordre ? Dans le même temps, la diffusion de ces nouveaux dispositifs, désormais accessibles à un très large public, pourrait permettre le développement d'outils de recherche inédits pour explorer la mémoire collective numérisée ainsi qu'une démocratisation des activités créatives, en offrant à chacun la possibilité de produire des textes poétiques, des images artistiques et bientôt des films ou des vidéos. Cela suppose de se demander quelles nouvelles pratiques scientifiques et artistiques ces systèmes algorithmiques pourraient engager, par-delà les usages individuels et consuméristes qui semblent parfois dominer. Mais qu'est-ce qu'une pratique créative ? Comment éviter l'écueil d'une vision scientiste prêtant foi à la toute-puissance de l'algorithme et privilégiant la *technè* sur la *poiesis* ? Comment articuler automation et invention ?

**2. Proposition**

Pour éviter les risques et intensifier les bénéfices de ces nouvelles technologies hautement paradoxales, il semble d'abord nécessaire de les réinscrire dans une perspective généalogique ou archéologique, pour comprendre quelles sont leurs véritables spécificités par

rapport aux ruptures technologiques passées. Il s'agit ensuite de se demander comment concevoir et mobiliser de tels dispositifs pour enrichir les activités de recherche et l'exercice de la créativité, et non pas pour automatiser ou remplacer les savoirs existants. Peut-on imaginer que ces dispositifs soient mis au service de nouvelles pratiques créatives dans différentes disciplines, mais aussi transdisciplinairement, en articulant les savoirs technologiques, scientifiques, littéraires, linguistiques et artistiques ?

Ce projet répondra à ces questions à travers différentes activités de recherche au croisement de diverses disciplines (science de l'information et de la communication, arts plastiques, traductologie, littérature, philosophie, théâtre, performance, cinéma, etc.), qui vont de la publication d'ouvrages scientifiques ou d'enquêtes socio-économiques à la conception et au développement de prototypes technologiques ou à l'organisation d'activités culturelles de médiation scientifique (exposition, séminaires et débats publics, etc.). Ces différentes activités sont détaillées dans les livrables. Par ailleurs, un séminaire transdisciplinaire et transversal au projet sera organisé sur le thème des paradoxes de l'IA pour les activités de recherche et de création. En effet, dans toutes les disciplines scientifiques ou artistiques, la mobilisation des systèmes d'IA se révèle paradoxale, tiraillée entre des perspectives émancipatrices qui ouvrent à des pratiques nouvelles et inventives et des tendances à la standardisation ou à l'alignement sur des normes prolétarisantes. Le but du séminaire consistera à interroger cette dimension ambivalente de l'IA dans différents champs disciplinaires, comme la création musicale, les arts plastiques, la traduction et la traductologie, la littérature, le théâtre, le cinéma, la philosophie, etc.

Lien vers le programme du séminaire :

<https://llcp.univ-paris8.fr/seminaire-les-paradoxes-de-l-intelligence-artificielle-pour-la-recherche-et-la-creation>

### 3. Livrables

*Les titres sont indicatifs car ces livrables seront co-construits avec les différents participants tout au long du projet et pendant les séances mensuelles du séminaire notamment.*

Le programme se déploiera à travers cinq livrables étroitement articulés entre eux, qui porteront tous sur la question des pratiques expérimentales et alternatives de l'IA dans les champs de la recherche et de la création :

- un **séminaire interdisciplinaire et interprofessionnel** mensuel sur le thème « Pratiques alternatives de l'IA pour la recherche et pour la création : de l'automatisation à l'expérimentation » (de janvier 2026 à décembre 2027) croisant les disciplines et les intervenant.e.s (chercheurs académiques, artistes, professionnels des secteurs du patrimoine et de la culture, institutions publiques, etc.) ;

- un **colloque** de clôture « Paradoxes de l'IA pour la recherche et pour la création : de l'automatisation à l'expérimentation » (mai-juin 2028) qui interrogera les enjeux de l'IA pour le patrimoine, la recherche et la création et permettra de synthétiser les différentes réflexions du séminaire ;

- un **ouvrage** collectif de référence qui pourra prendre la forme d'un dictionnaire des enjeux de l'IA pour le patrimoine, la recherche et la création interrogés sous différents angles et thématiques disciplinaires ;

- une **exposition** de clôture (mai-juin 2028) qui aura entre autres pour but d'ouvrir les boîtes noires, de montrer l'invisible des fonctionnements technologiques (et non les œuvres finies),

d'exposer des pratiques expérimentales et alternatives de l'IA, de permettre aux publics de pratiquer des dispositifs d'IA (généralive ou non) dans le cadre d'ateliers expérimentaux ;

- un **livrable d'expertise** sous la forme d'une enquête sociologique visant à répertorier les outils et circonscrire les pratiques de l'IA dans le champ du patrimoine, de la recherche et de la création ;

- les **développements technologiques** de prototypes d'outils alternatifs (locaux, frugaux, open source, contributifs, collectifs) permettant de soutenir des pratiques de recherches et de création expérimentales et de sortir des formats technologiques standardisés imposés par des industries souvent très éloignées et peu informées des pratiques de recherche et de création.